



Union Européenne
FEOGA

ETUDES VIVEA : SYNTHÈSE



Recherche-formation « Observation et analyse des décisions et des comportements des agriculteurs »



Janvier 2007

*André Cascailh
Chambre Régionale d'Agriculture Midi Pyrénées
BP 22107 - 31321 Castanet Tolosan cedex*

Direction ingénierie et formation - Délégation Sud - VIVEA



Union Européenne
FEOGA

SOMMAIRE

	Page
PRESENTATION DE L'ACTION	3
OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA FORMATION	4
OBJECTIFS	4
DIFFERENTES PHASES	5
DUREE	5
ANIMATION	5
LES PRINCIPAUX RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	6
L'AVIS DES AGRICULTEURS AYANT PARTICIPE	6
L'AVIS DES DIX CONSEILLERS-ANIMATEURS AYANT ANIME LES GROUPES	6
LES RECOMMANDATIONS POUR REPRODUIRE CE TYPE DE FORMATION	7
CONCLUSION : QUELQUES PRINCIPES VALIDES POUR LA RECHERCHE-FORMATION	11
LIENS VERS LES DOCUMENTS DETAILLES	11

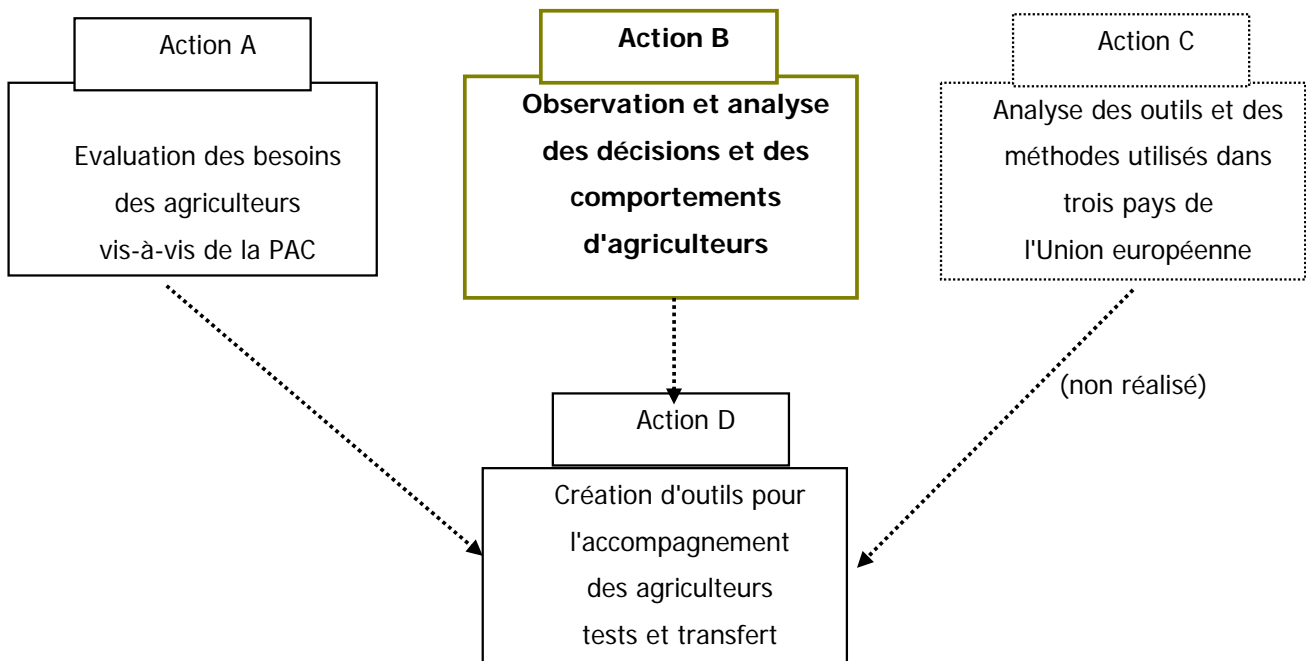


Union Européenne
FEOGA

1. Présentation de l'action

Il s'agit d'une **recherche-formation** constituant un volet du projet global intitulé « Produire des méthodes et outils pour les conseillers et différents types d'agriculteurs pour faire face aux nouvelles exigences de la PAC », retenu par l'ADAR dans le cadre de l'appel à projets 2004 (décision du conseil d'administration de l'ADAR du 25 mai 2005).

Le schéma présenté ci-dessous montre l'articulation de cette action (action B) avec les autres volets du projet :





Union Européenne
FEOGA

Dix Chambres d'agriculture ont contribué à la réalisation de cette recherche-formation, par l'intermédiaire d'un conseiller-animateur ayant participé à l'élaboration de la méthode, à la constitution d'un groupe d'agriculteurs volontaires dans le département, à l'animation de ce groupe tout au long de la démarche, enfin à la formalisation des résultats et des préconisations. Voici la liste des Chambres d'agriculture et des conseillers-animateurs ayant participé :

- Chambre d'agriculture de l'Ariège	Michel BERDOT
- Chambre d'agriculture de l'Aveyron	Claudine MURAT
- Chambre d'agriculture du Calvados	Valérie LETELLIER
- Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne	Thierry ASTRUC
- Chambre d'agriculture du Gers	Nicolas DAUBE
- Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées	Olivier MICOS – Valérie TÉGON
- Chambre d'agriculture de l'Indre	Claude VINCENT
- Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher	Dominique DESCOUREAUX
- Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique	Maryline DUPÉ
- Chambre d'agriculture du Lot	Christian MAUREL

Le dispositif a été coordonné et animé par André CASCAILH, chargé de mission à la Chambre Régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées, avec l'appui technique de Jacques ABADIE, sociologue à l'INP-ENSAT.

Au total, 11 groupes d'agriculteurs (100 agriculteurs), répartis dans les 10 départements cités ci-dessus, ont participé à la démarche. Cela c'est traduit, pour chaque groupe, par 5 à 7 journées de réflexion (ou de formation) animées par le conseiller-animateur de la Chambre d'agriculture avec l'appui occasionnel du sociologue (Jacques ABADIE)

L'action a bénéficié du concours financier de l'ADAR, de VIVEA et de l'Union Européenne (FEOGA).

2. Objectifs et principes de la formation

o La formation a pour objectif de permettre à chaque participant de :

- Clarifier ses objectifs personnels et professionnels.
- Réfléchir à un ou des projets pour l'avenir de son exploitation en cohérence avec ses objectifs personnels.
- Découvrir et analyser d'autres situations et modes de raisonnements de la part des agriculteurs.



Union Européenne
FEOGA

- Formaliser par écrit son projet après l'avoir confronté à l'avis des autres agriculteurs participant à la formation.
- Identifier ses besoins pour mettre en œuvre son projet.

○ Cette formation comporte 4 phases distinctes et complémentaires

Phase 1 (en groupe plénier)	: Présentation de la formation et des participants (durée indicative : 1 demi-journée)
Phase 2 : (Alternance de travaux en trinômes et de restitution/ échanges en groupe plénier)	L'historique de chaque exploitation (durée indicative : 1 demi-journée ou 1,5 jours) « <i>Quelles décisions ai-je prises sur mon exploitation depuis l'installation à aujourd'hui ? Pourquoi ? Où en suis-je ?</i> »
Phase 3 : (Alternance de travaux en groupe plénier et de réflexions personnelles)	Réflexion sur les valeurs et l'articulation entre le projet professionnel et le projet de vie (durée indicative 1 jour) « <i>Quels sont mes objectifs personnels ? À quoi se réfèrent mes prises de décision ?</i> »
Phase 4 : (Alternance de travaux en trinômes et de restitution/ échanges en groupe plénier)	Définition du projet ou des projets de chaque exploitation d'ici 2013. Détermination des besoins pour l'atteindre ou les atteindre (durée indicative 1 à 1,5 jour) « <i>Que vais-je faire sur mon exploitation d'ici 2013 et comment ?</i> »

○ Durée normale de la formation : 5 jours

- Cette durée peut être réduite à 3,5 jours dans le cas où le groupe décide de réaliser des travaux en trinômes hors des journées de formation (exemple : le soir chez l'un des participants ou à tout autre moment).

○ L'animation est assurée par :

- Un conseiller-animateur de la Chambre d'agriculture pour toute la durée de la formation.
- Un intervenant sociologue extérieur pour la phase 2 (et pour la phase 4 éventuellement).



Union Européenne
FEOGA

3. Les principaux résultats et recommandations

o L'avis des agriculteurs ayant participé :

Rappelons qu'au total 100 agriculteurs ont participé à l'opération (5 à 7 jours de formation) répartis en 11 groupes ; ce qui représente environ 600 journées-stagiaire.

Ce public d'agriculteurs avait été préalablement « sélectionné » par les conseillers animateurs. Il s'agit d'un public particulièrement ouvert à ce type de démarche et très connu des services de conseil des Chambres d'agriculture concernées. Ceci étant, le fait que les 100 agriculteurs soient allés jusqu'au terme de la démarche constitue un indicateur de satisfaction vis-à-vis de la démarche ; d'autant qu'il convient de souligner le fort investissement en temps demandé aux participants (6 journées environ sur une période de 6 mois) ainsi que l'importante implication de chacun d'eux dans la réflexion.

Le taux de participation aux journées de formation a été très convenable, supérieur à 80% en moyenne. Toutes les absences ont été motivées par les participants concernés.

D'autre part, les objectifs et les modalités de la recherche-action ont été respectés par chaque groupe ; autrement dit, chaque participant a pu définir et formaliser le projet (ou les projets) de son exploitation, le mettre en cohérence avec ses objectifs personnels et le confronter à l'avis des autres agriculteurs.

À l'occasion des séances d'évaluation de la démarche, les agriculteurs ont pu exprimer leur entière satisfaction d'avoir participé. Voici une synthèse de leurs observations :

- Un sentiment de certains d'entre eux d'être « remotivés » à l'issue de cette démarche.
- Une volonté de certains groupes de poursuivre la réflexion, d'autres de refaire le point dans un an... ou dans cinq ans.
- Une volonté de la majorité des groupes d'échanger avec les autres groupes ayant participé à la démarche (pour ce faire, une journée de restitution et d'échange a eu lieu le 16 janvier 2007).
- Une volonté de certains agriculteurs de témoigner auprès de nouveaux groupes de l'intérêt d'une telle démarche de formation.

o L'avis des dix conseillers-animateurs ayant animé les groupes

La participation des conseillers animateurs a été très active tout au long de la démarche. Les objectifs, les principes et les modalités de la démarche convenus lors du séminaire de lancement des 4 et 5 avril 2005 à Labège (31) et du séminaire de capitalisation des 10 et 11 mai 2006 à Ramonville (31) ont été respectés.

La majorité d'entre eux envisage de reproduire cette action de formation auprès de nouveaux groupes d'agriculteurs.

Au début de la démarche, certains conseillers ont exprimé des incertitudes, voire des inquiétudes en partie dues à la crainte de ne pas pouvoir conduire ce type d'opération auprès



Union Européenne
FEOGA

d'un groupe, ou plutôt de ne pas savoir le faire. Il est vrai que l'exercice n'était ni facile, ni confortable, notamment pour les conseillers n'ayant pas toujours l'habitude d'animer des groupes de formation.

« Certains conseillers ont osé se mettre en difficulté ! »

o Les recommandations pour reproduire ce type de formation

Une mobilisation nécessaire du public potentiel

Il s'agit d'une formation difficile à expliquer et, d'une façon générale, à « vendre » auprès d'un public d'agriculteurs potentiel.

« le plus dur est de convaincre les agriculteurs de venir à la formation. Lorsqu'ils débutent la formation, c'est gagné ! Ensuite ils veulent revenir ! ». (citation d'un conseiller animateur).

La mobilisation du public potentiel ne pourra être opérationnelle qu'avec **l'appui et la conjonction des réseaux d'agents susceptibles de prescrire ce type de démarche**, à savoir les conseillers agricoles, les agents de développement des autres OPA, les correspondants VIVEA, etc... Cela nécessite qu'ils soient **bien informés et qu'ils soient convaincus du bien fondé de la formation**.

Un public ciblé précisément

Il doit plutôt être constitué **d'agriculteurs ressentant le besoin de faire le point à certains moments clés de leur carrière**, à savoir, à titre d'exemple :

- ✓ Au moment de l'installation.
- ✓ 10 à 15 ans après leur installation, cette échéance correspondant à l'aboutissement de la première génération des annuités.
- ✓ Dans le cas d'une création de société ou d'association (y compris les installations dans le cadre de ces associations).
- ✓ Quelques années avant le départ en retraite, en fonction de la présence ou non d'un successeur sur son exploitation.
- ✓ À tout autre moment clé de la carrière de l'agriculteur au cours de laquelle ce dernier s'interroge sur des choix stratégiques à faire concernant l'orientation de son entreprise (choix d'un investissement important, changement de système de production, mise en place d'une activité de diversification, etc...), et cela en lien avec des choix à faire à titre personnel.

Il est souhaitable que les **conjointes des participants ainsi que les associés puissent participer à certains moments de la formation**, en particulier lors de la phase de réflexion sur le projet de vie et sa cohérence avec les objectifs professionnels (phase 3 de la formation).



Union Européenne
FEOGA

Un groupe d'agriculteurs variés

Le groupe d'agriculteurs doit être constitué dans l'optique de permettre la réflexion et l'expression directe en toute sérénité des participants. Il s'agit également d'éviter les situations relationnelles préalables à la formation qui pourraient affecter l'objectivité des échanges.

Pour cela, il est important de respecter les conditions suivantes :

✓ Les agriculteurs candidats doivent être **volontaires**.

Cette condition est nécessaire pour participer à toute action de formation. Elle est encore plus indispensable pour ce type de réflexion particulièrement exigeante en temps et en implication personnelle.

✓ Les participants doivent être bien **informés** des objectifs et des modalités de déroulement de la formation.

Pour cela, il est souhaitable que le conseiller animateur ait un entretien individuel préalable (possibilité par téléphone) avec chaque candidat pour expliquer la démarche.

✓ La taille du groupe doit être comprise entre **huit et douze** participants :

- en dessous de huit participants, la dynamique du groupe est affectée,
- au delà de douze participants, la responsabilité et l'implication de chacun d'eux sont amoindries.

✓ La **diversité des types de personnes et des exploitations** doit être recherchée afin de susciter la curiosité des participants, faciliter l'expression et les échanges et, plus accessoirement, éviter les éventuelles situations de concurrence locale.

Voici quelques critères à prendre en compte :

- variété des systèmes de production,
NB : un groupe peut être composé, par exemple, majoritairement d'éleveurs laitiers à condition d'avoir des modes de conduites variés (intensifs, Bio, ...) et/ou des activités de diversification dans les exploitations
- mixité des sexes,
- mélange des générations,
- variété des statuts (individuel, GAEC, autres sociétés).

✓ La **distance** entre le lieu d'habitation des participants et le lieu de regroupement ne doit pas excéder 45 minutes (durée indicative), en particulier pour les éleveurs. En effet, le temps de déplacement ne doit pas être une difficulté pour participer aux réunions du groupe.



Union Européenne
FEOGA

Des compétences spécifiques à mobiliser pour l'animation de la formation

✓ Le **conseiller-animateur** : c'est la « personne-clé » ou le « pivot » de la formation.

Il doit être capable de :

- constituer le groupe et informer chaque participant de la démarche,
- organiser le déroulement de la formation,
- accompagner et animer le groupe afin de susciter la réflexion individuelle et les échanges entre les participants,
- mobiliser des intervenants extérieurs (si demande du groupe),
- formaliser par écrit les synthèses des réflexions des participants, et les faire valider par ces derniers.
- évaluer la formation.

Le conseiller-animateur doit disposer de compétences et d'une forte motivation pour conduire cette démarche auprès d'un groupe. Aider les agriculteurs à exprimer devant d'autres leurs objectifs (y compris certains aspects personnels) exige de la part de l'animateur d'être à l'écoute, de rassurer... et de gérer son propre stress.

L'animateur est en position **d'écoute** et de **reformulation**. Aussi, les participants ne doivent pas être en attente de solutions. Ces dernières viendront de leurs propres réflexions et des échanges au sein du groupe.

« Pour l'animateur, il faut écouter, ne pas interpréter, ne pas juger ». (citation d'un conseiller animateur)

✓ **L'intervenant sociologue** est indispensable et doit être extérieur au réseau des organisations agricoles. Cela est souhaitable afin de favoriser la liberté d'expression au sein du groupe.

À partir d'une alternance d'apports, de séances individuelles de travail et d'échanges en groupe plénier, il doit être capable d'animer la réflexion individuelle et celle du groupe sur les valeurs, le projet de vie et les interactions avec les objectifs professionnels.

NB Tout autre intervenant technique (facultatif), est susceptible d'intervenir dans le cadre d'un module optionnel à la présente formation, à la demande du groupe, sur un thème particulier (ex DPU, état d'une filière, foncier, etc...).



Union Européenne
FEOGA

Une méthode d'animation très participative : chaque agriculteur doit être acteur tout au long de la formation

Dès le début de la formation, trois conditions doivent être respectées :

- ✓ **Instaurer la convivialité** afin que les agriculteurs aient envie de se retrouver... et de revenir la prochaine journée.
- ✓ Instaurer un climat de confiance entre les participants. Pour cela, les **règles de fonctionnement du groupe** doivent être définies au début d'un commun accord afin de faciliter l'expression de chacun et de préserver la confidentialité des informations.
 - « si cela ne va pas, il faut l'exprimer... »
 - « ce qui se dit au sein du groupe doit rester confidentiel... ».
 - « ne pas porter de jugement de valeur... »
- ✓ Convenir avec le groupe des modalités de déroulement de la formation : organisation des travaux en trinômes, calendrier, tenue des réunions en salle ou sur une exploitation d'un participant, etc..., sous réserve de respecter les deux principes suivants :
 - respecter les objectifs de la formation et avoir toujours « en ligne de mire » les résultats attendus,
 - avoir un rythme assez soutenu des journées de formation en groupe plénier afin de conserver une certaine dynamique dans la démarche (1 journée toutes les 2 ou 3 semaines à titre indicatif).
- ✓ Pendant la formation, chaque participant doit se sentir concerné. Pour cela, l'alternance des travaux en trinômes et en séance plénière est privilégiée. La méthode de travail en trinômes présente plusieurs intérêts :
 - chaque agriculteur est acteur tout au long de la démarche avec un rôle différent selon les séances de travail en trinôme : soit il répond aux questions, soit il interroge, soit il formalise par écrit ;
 - la présentation de chaque cas d'exploitation par un autre agriculteur oblige à préciser et approfondir les informations recueillies ;
« Entendre présenter son exploitation par un autre permet de prendre de la distance par rapport à son vécu et de mieux identifier ses décisions » (citation d'un agriculteur...)
 - il s'agit d'un excellent exercice de communication avec des phases de questionnement, d'analyse, de compréhension, enfin de reformulation écrite et orale.



Union Européenne
FEOGA

4. **En conclusion**

Quelques principes validés par la recherche-formation

- Ce type de formation répond à un besoin (pas toujours exprimé) des agriculteurs.
- Le projet de l'agriculteur pour son exploitation doit respecter une certaine cohérence entre les objectifs de l'entreprise et ses objectifs personnels.
- La confrontation du projet de l'agriculteur à l'avis d'autres agriculteurs permet de l'approfondir, le préciser... et de le conforter.
- La capacité d'expertise des agriculteurs, les uns par rapport aux autres, doit être valorisée.
- Cette formation est complémentaire du dispositif de conseil offert aux agriculteurs.

5. Liens vers les documents détaillés :

Guide méthodologique du conseiller-animateur pour organiser, animer et évaluer la formation pour les agriculteurs intitulé : [« Construire mon projet, le confronter et le conforter avec le groupe »](#).

Présentation de l'action de formation des conseillers-animateurs [« S'appuyer sur le groupe pour confronter et conforter les projets individuels des agriculteurs »](#).

Une contribution à l'analyse des besoins en accompagnement des agriculteurs. [Être agriculteur aujourd'hui](#).

[Diaporama](#) de présentation de l'action et des principaux résultats.